

Mise à jour sur la négociation à la table centrale

Ce matin, OSSTF/FEESO a déposé une demande de conciliation pour les tables centrales de négociation du personnel de soutien et du personnel enseignant/suppléant. Cela signifie que le ministère du Travail désignera un conciliateur pour chacune des tables. Le conciliateur rencontrera les négociateurs d'OSSTF/FEESO et les équipes de gestion afin d'aider les parties à conclure une entente.

La conciliation est une étape courante dans les négociations lorsque les parties ne sont pas parvenues à résoudre les différends à la table de négociation. Comme mentionné dans des bulletins précédents, OSSTF/FEESO est frustré par la lenteur des négociations et par le manque de volonté des équipes de gestion d'amorcer des discussions sérieuses sur des questions de fond.

La négociation à la table centrale du personnel de soutien doit reprendre le 23 octobre et les pourparlers à celle du personnel enseignant/suppléant, les 24 et 25 octobre. D'autres dates de négociation centrale sont aussi prévues les 29, 30 et 31 octobre et le 1^{er} novembre. Nous nous attendons à ce que les rencontres avec le conciliateur se tiennent lors de l'une ou plusieurs de ces dates fixées.

À toutes les séances de négociation, OSSTF/FEESO continuera de faire progresser des positions qui sont importantes pour nos membres, essentielles pour nos élèves et déterminantes pour la survie d'un système d'éducation publique viable.

Le site Web BargainingForEducation.ca sera mis à jour avec de plus amples renseignements dans les 48 heures.

Consultez fréquemment la section maFEESO sur le site Web d'OSSTF/FEESO pour des renseignements à jour.